

NUMÉROS

D'ORDRE.

DELIBÉRATIONS.

N^o 24.Assistance
Médicale
gratuite.

Séance ordinaire du 11 août 1895.

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze le dix huit août, à midi, les membres du conseil municipal de la commune de Combiers se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M^r le Maire, pour la tenue de la 3^e session ordinaire.

Tous les membres étaient présents, et M^r Duchez a été nommé secrétaire, ce qui a été accepté.

La Commission administrative du bureau d'assistance médicale gratuite de Combiers, conformément à l'art. 14 de la loi du 11 juillet 1893, appelée à réviser la liste des personnes qu'elle s'est, a ajouté 9 personnes aux 26 qu'elle avait acceptés en janvier et avril 1895.

Le Conseil municipal de Combiers est de bon avis et approuve sa décision.